

Aux Communes et Province associées

Votre interlocuteur : Dimitra Panayotou
Tél : 071/20.28.63
E-Mail : isabelle.bayonnet@igretec.com

Nos références à rappeler : KC/DP/IB/748 - 31-24660

Charleroi, le 10 novembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale qui se tiendra le **jeudi 11 décembre 2025 à 17h30** en nos locaux boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi, salle **Le Cube** (7^{ème} étage).

Ordre du jour :

1. Affiliations / Administrateurs ;
2. Dernière évaluation du Plan Stratégique 2023-2025 et Plan Stratégique 2026-2028 ;
3. Distribution du second acompte sur dividendes par prélèvement partiel sur les réserves disponibles ;
4. Recommandations du Comité de Rémunération sur le maintien des jetons de présence et indemnités des membres des organes de gestion et du Comité d'Audit.

Nous attirons votre attention sur l'article du Code de la démocratie locale et de la décentralisation suivant, à savoir :

- L1523-12 §1er, à défaut de délibération, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente, et ce pour chacun des points de l'ordre du jour ;
- L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

En outre, l'article L1523-23 §1^{er} du CDLD prescrit d'informer chaque membre des Conseils communaux et provinciaux associés de notre Plan Stratégique. A cet effet, vous trouverez en annexe le courrier destiné aux membres de votre Conseil.

Nous vous rappelons que vous avez accès, via l'Extranet Communal, à diverses informations selon le ou les secteurs auxquels vous appartenez.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

Pour le Président,


 Renaud MOENS
Directeur Général

Annexes : 1 modèle de délibération, 1 commentaire des points de l'ordre du jour, la dernière évaluation du Plan Stratégique 2023-2025 et le Plan Stratégique 2026-2028

→ Les délégués sont priés de se présenter ½ heure avant l'Assemblée générale afin de signer la liste de présences.